



Règlement Produit de Construction

Le RPC établit des règles harmonisées pour la commercialisation de produits de construction dans le marché de l'UE. Le câblage des installations fixes situées dans les bâtiments ou les ouvrages d'ingénierie civile ne peut plus être utilisé s'il n'a pas été testé et certifié conforme à la nouvelle réglementation européenne. Le RPC est entré en vigueur en juin 2016.

CARACTÉRISTIQUES

VERSION DU HDMI

v2.0 (4K à 30 Hz)

DÉBIT BINAIRE

18 Gbit/s

DIAMÈTRE EXTÉRIEUR DE LA GAINE

7,3 mm (0,29 po)

MATÉRIAU DE LA GAINE

PVC

ÉPAISSEUR DU CONDUCTEUR

AWG 28

GARANTIE

à vie limitée

POIDS BRUT

0,3 kg (0,7 lb)

DIMENSIONS DE L'EMBALLAGE

180 x 180 x 70 mm (7,1" x 7,1" x 2,8")

CONNECTEURS PLAQUÉ OR

HAUTE VITESSE (CATÉGORIE 2) AVEC ETHERNET

CLASSE E DU RPC (RÈGLEMENT PRODUIT DE CONSTRUCTION, RÉSISTE À UNE TEMPÉRATURE DE 120°C)

SANS HALOGÈNES, FAIBLE DÉGAGEMENT DE FUMÉES (LSZH)

PRISE EN CHARGE 4K